



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Jardin d'Éole - Consommateurs de crack - Structures sanitaires

Question écrite n° 39075

Texte de la question

M. Richard Ramos interroge M. le ministre de l'intérieur sur la présence de toxicomanes au jardin d'Éole, dans le XIX^e arrondissement de Paris. Depuis le démantèlement de la « colline du *crack* », les toxicomanes sont progressivement revenus sur la place Stalingrad et au jardin d'Éole. Les riverains sont particulièrement excédés par cette situation, comme en témoignent les tirs de mortiers ayant eu lieu au début du mois de mai 2021. Il a été décidé de faire stagner les toxicomanes dans le jardin d'Éole. Cette mesure engendre encore plus de tensions avec les riverains ; ils subissent cette situation depuis bien trop longtemps, les familles, les enfants particulièrement, sont en insécurité, beaucoup sont quotidiennement agressés par les consommateurs de *crack* sur le chemin de l'école. La décision prise de faire stagner les toxicomanes dans le jardin jusqu'à une heure du matin n'est manifestement pas la bonne solution, les riverains manifestent contre cela. Les consommateurs ont besoin de structures sanitaires adaptées et les riverains ont besoin de se réapproprier ce jardin, les enfants en particulier. Ainsi, M. le député souhaite savoir auprès de M. le Ministre combien de temps les toxicomanes vont stagner dans ce parc et quelles sont les structures qui vont être réquisitionnées ou créées dans Paris pour accueillir les consommateurs. Les riverains du quartier Éole-Stalingrad sont à bout, ils ont besoin de « respirer » et l'État doit assurer leur sécurité. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Richard Ramos](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39075

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4303

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)